

Maître d'Ouvrage
Régie Autonome Immobilière d'Herstal
Fonction du projet
Centre culturel
Type de projet
Transformation
Type de mission
Mission complète d'architecture
Surface
+/- 400 m²
Montant travaux
325.000 € HT
Etat d'avancement
Livré 2012

CENTRE CULTUREL COMMUNAL HERSTAL

Le projet consiste en le changement d'affectation et l'aménagement d'une maison d'habitation en un centre culturel communal.

Le bâtiment existant est constitué de deux parties bien distinctes, mais contiguës.

La première partie est l'habitation proprement dite, comprenant des caves, un rez-de-chaussée avec salon, cuisine, garage et palier d'escalier menant à l'étage, et un étage avec palier pourvu d'une verrière, salle de bain et 2 chambres à rue.

La seconde partie sont les annexes.

Au rez-de-chaussée, un grand hangar de 8 x 20 mètres avec une annexe de 8 x 4 mètres, accessibles par le garage et la cuisine de l'habitation et par le jardin, situé à l'arrière de la propriété.

A l'étage, trois pièces en enfilade, accessibles uniquement par l'étage de l'habitation.

MISSION :

Transformation d'une maison d'habitation et de ses annexes en centre culturel communal.

Le programme doit permettre l'intégration de toutes les activités liées au fonctionnement d'un centre culturel communal dans le volume bâti existant, à savoir, une grande salle polyvalente pouvant servir de salle de concert avec ses utilités (sanitaires), un bar, des locaux administratifs, une seconde salle polyvalente pour la tenue de réunions, des locaux de rangement.

INTERVENTION :

Au rez-de-chaussée :

Le garage existant est transformé en hall d'entrée du centre culturel avec sas vers la grande salle polyvalente, pourvue de pré-câblage pour sonorisation et d'un traitement acoustique conforme aux normes en vigueur.

Le salon, situé à rue, devient un bureau d'accueil et administratif.

La cuisine devient le bar, accessible par le hall d'entrée et pourvu d'une fenêtre acoustique donnant sur la salle polyvalente.

Le grand hangar accueille la nouvelle salle polyvalente en question avec dans l'ancienne annexe à celui-ci, l'implantation des utilités sanitaires et un local de rangement.

L'ancien accès depuis le jardin devient une issue de secours pour la salle polyvalente et permet, le cas échéant, les livraisons de matériels divers.

A l'étage :

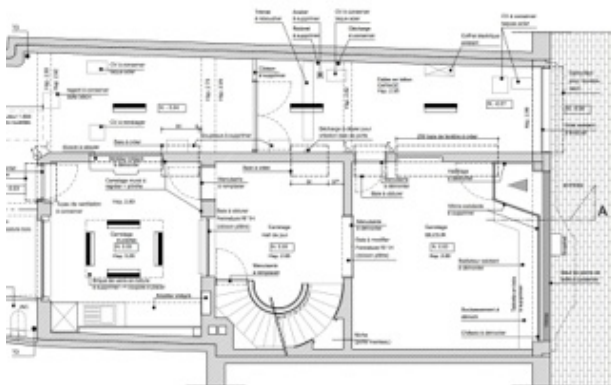
Les chambres situées à rue sont réunies pour former la seconde salle polyvalente (salle de réunion principalement) demandée dans le programme.

Les locaux annexes sont aménagés en bureaux et local d'impression.

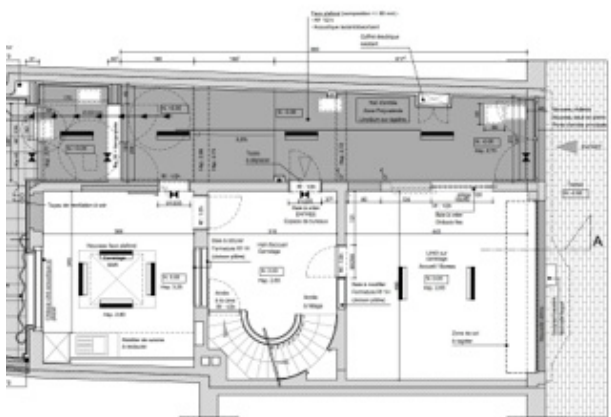
Une issue de secours est également créée sur le palier de l'étage, pour répondre aux exigences de sécurité.

L'ensemble de la transformation répond aux dernières normes en vigueur pour ce qui concerne les compartimentages, les issues de secours, les installations techniques de ventilation, d'électricité, de détection incendie, ainsi que, comme cité précédemment, le traitement et l'isolation acoustique de la grande salle du rez-de-chaussée pouvant servir de salle de concert.

Les performances énergétiques du bâtiment ont également été fortement améliorées par la pose d'une nouvelle isolation en toiture et la pose de nouveaux châssis.



RDC – situation existante



RDC – situation projetée